

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;
A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
10 — 28 — —	Omnibus.	9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles de l'Inde, la santé du roi de Prusse et les affaires d'Espagne sont toujours les trois questions qui absorbent l'attention des chancelleries de l'Europe. On attend surtout avec impatience les journaux anglais du 12 qui se montreront vraisemblablement plus explicites que les dépêches communiquées le 11 par le cabinet Palmerston. Tout se borne, en effet, d'après les avis télégraphiques, à des indications vagues sur la position de Delhi, du général Havelok et de la garnison de Lucknow. On ne saurait supposer qu'il ne ressorte pas des révélations plus curieuses des correspondances privées.

En attendant, la situation ne paraît pas être modifiée à l'avantage des armes anglaises. Le *Mohurum*, ou grande fête religieuse des mahométans de l'Inde, se serait passé, il est vrai, d'une façon paisible; Bombay, Madras, le Pundjab et l'Inde centrale seraient toujours relativement tranquilles; mais il est évident que les régiments anglais n'ont pas regagné un pouce de terrain. Or, c'est perdre de sa force et de son prestige devant une insurrection, lorsqu'on est tenu ainsi en échec par elle. Il paraît qu'on en juge ainsi à Londres, car les consolidés viennent de nous arriver avec une forte baisse, 7/8 pour cent, et la Banque d'Angleterre a dû élever de nouveau le taux de son escompte, de 6 à 7 p. %.

Le roi de Prusse, quoi qu'en disent les plus récents avis, est loin d'avoir reconstruit assez de forces pour qu'on puisse tenir pour certain son rétablissement complet et prochain. Les attaques répétées d'apoplexie qu'il a dû supporter, l'ont laissé longtemps sans connaissance et donnent encore les craintes les plus vives aux médecins. On est donc encore dans une attente d'où n'est pas exclue une certaine anxiété.

Quant à l'Espagne, le pays de l'imprévu et des soubresauts politiques, on redoute pour elle la prolongation de la crise qui la laisse sans Cabinet. Le 9 octobre, la reine Isabelle a consulté divers personnages et cependant, à cette heure, rien n'est fait.

On n'en finirait pas si l'on voulait reproduire toutes les conjectures auxquelles donne naissance cette crise prolongée. Une chose qui paraît être indubitable, c'est que les ministres démissionnaires ne rentreront pas au pouvoir, séparément ni collectivement. On prétend que la Reine se serait prononcée à ce sujet d'une manière tout-à-fait péremptoire. Une autre chose qui paraît probable, c'est la formation d'un cabinet sans présidence du conseil, afin de pouvoir faire figurer dans le même ministère deux ou trois anciens présidents du conseil, évitant des jalousies personnelles. Dans le ministère ainsi constitué, figureraient, dit-on, M. Armero, M. Mou et quelques vicaristes peu notables, peut-être aussi le général Serrano. Dans le cas où cette combinaison ne se réaliserait pas, on songerait au général Concha. — Havas.

Les journaux anglais, bien que les dépêches qu'ils ont reçues à propos des affaires de l'Inde ne soient pas plus rassurantes que les nôtres, affectent, la plupart, de se montrer fort satisfaits. Cette attitude est certainement de nature à faire admirer leur patriotisme; mais ne prouve pas, à la rigueur, leur sincérité. « Il n'y a pas deux manières de voir sur le caractère des nouvelles télégraphiques qui nous sont parvenues hier, s'écrie le journal *le Globe*. Elles sont extrêmement satisfaisantes, et elles le sont autant que nous pouvions raisonnablement l'espérer. Elles signifient qu'il y a soixante-dix jours de moins à attendre pour l'arrivée de la grande armée partie d'Angleterre, et que cependant nous n'avons éprouvé aucun nouveau malheur, que nous n'occupons pas une plus mauvaise position stratégique, que notre situation morale est meilleure par suite de nouveaux et rudes échecs que nous avons fait éprouver aux rebelles, au moyen de quelques légers accroissements de renforts, et que nous sommes débarrassés d'une inquiétude par l'état de tranquillité où se trouvent les présidences de Madras et de Bombay. »

Le *Times* dit à son tour qu'on ne peut pas mettre en doute que la chance ait tourné, que le théâtre de l'insurrection soit maintenant circonscrit, et

que les troupes qui sont sur le point d'arriver ne puissent agir contre elle avec promptitude et de manière à en finir. « Nous pouvons espérer maintenant, ajoute *le Times*, que chacune des malles qui vont se succéder nous annoncera les progrès rapides du rétablissement de l'autorité dans les provinces qui ont été le théâtre de ces calamités et de ces crimes. » Il est vrai que *le Times*, à l'exemple du *Globe*, mitige son enthousiasme par cette observation au moins singulière. « Une quinzaine écoulée sans nouveaux désastres, dit-il avec componction, est par cela même un succès qui n'a pas peu d'importance. Dans l'état actuel des choses, l'absence de nouvelles est assurément une bonne nouvelle. »

Cela revient à dire que l'on doit se sentir ou ne peut plus heureux dans une guerre, chaque fois que l'on apprend qu'on n'a pas reçu des écrivains. Avouons-le, l'argumentation du *Times* doit être, pour ses compatriotes, une assez triste consolation.

Le *Morning-Chronicle* se montre beaucoup plus sage. D'après lui, la question principale restera toujours sans solution jusqu'à ce que les troupes d'Angleterre soient arrivées dans l'Inde. A son avis, jusqu'au moment où ces additions au petit nombre de troupes qui résistent en ce moment sur divers points isolés du Bengale puissent être utilisées, la lutte doit se prolonger à travers des difficultés presque insurmontables. Un simple accident ou une mauvaise chance éventuelle, éprouvée par l'un des corps de troupes anglaises qui s'opposent si vaillamment au débordement de la révolte à Cawnpore, à Lucknow, à Agra et sur d'autres points, ou à l'armée qui est devant Delhi, entraînerait immédiatement les calamités les plus graves.

Nous compléterons cette revue par l'opinion du *Morning-Herald*, lequel ne trouve les nouvelles des Indes ni bonnes ni mauvaises. Tout doit dépendre de ce qui suivra. Toutefois, comme dans les circonstances les plus favorables, il reste beaucoup à faire, une ou deux victoires ne rétabliront pas la tranquillité dans les Indes. De telles convulsions ébranlent toute la charpente d'un système politique et social. Nous croyons que le *Morning-Herald* est dans le

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PROLOGUE. — LE CAPITAINE BRAMANTE.

(Suite.)

III.

La duchesse Béatrix Visconti était en prières, lorsque Ericcio fut introduit dans sa prison. Elle se leva et se tourna lentement pour voir qui venait la troubler à cette heure solennelle où nulle préoccupation humaine n'eût dû se placer entre elle et le juge suprême en face duquel elle allait paraître. A l'aspect d'Ericcio, l'expression de douleur et de résignation empreinte sur ses traits disparut pour faire place à un calme plein de noblesse et de dignité. Elle s'assit, le regarda fixement, tandis qu'il la saluait jusqu'à terre, et attendit en silence qu'il prit la parole.

Cet accueil déconcerta un instant le secrétaire en mettant en défaut sa pénétration habituelle; la haine ou le mépris franchement exprimés l'eussent mis plus à son aise que cette enveloppe de glace qui ne laissait rien percer des dispositions de la prisonnière à son égard.

La duchesse Béatrix avait alors quarante-cinq ans, et à cet âge, où, en Italie surtout, la beauté des femmes est flétrie depuis longtemps, la sienne était encore remarquable. Son teint d'une blancheur extrême, ses

yeux noirs pleins de douceur et de rêverie, ses traits réguliers dont un peu d'embonpoint arrondissait délicatement les lignes, inspiraient tout d'abord une irrésistible sympathie. Elle portait une robe de velours aux manches larges et tombantes, sur la poitrine un christ en corail, dont la couleur éclatante tranchait d'une façon étrange et saisissante sur le noir du velours.

C'est dans ce costume qu'elle avait paru la veille devant le tribunal sanguinaire qui l'avait condamnée, et le peuple avait tressailli à son aspect comme en face d'une apparition.

— Madame, lui dit enfin Ericcio, quand il fut revenu de son trouble passager, — pardonnez si je vous importune, mais c'est de la part du duc Visconti, votre seigneur et le mien, que je viens vous parler.

Ericcio se tut, attendant de la duchesse une parole d'approbation ou d'improbation; elle demeura immobile et muette comme une statue de marbre.

Il reprit :

— Le duc votre époux a cru devoir vous prévenir d'un accident dont il vient de recevoir la nouvelle à l'instant même. Vous aviez demandé votre confesseur, l'abbé Monti... Le duc s'est fait un devoir de remplir immédiatement un vœu si naturel, et ce matin même l'abbé Monti a reçu votre confession... eh bien... — Eh bien? balbutia la duchesse dont les traits exprimèrent tout-à-coup la plus vive inquiétude. — Au moment où l'abbé

Monti mettait le pied sur le seuil de sa maison il est tombé raide mort.

La duchesse jeta un cri et plongea sa tête dans ses mains.

Puis au bout de quelques instants, elle releva la tête, et levant vers le ciel ses beaux yeux pleins de larmes :

— O mon Dieu, dit-elle, pardonnez-moi, car c'est moi qui l'ai tué. Hélas! comment n'ai-je pas deviné que l'homme qui venait de recevoir la confession de la duchesse Béatrix était destiné à mourir de mort subite! — Madame, dit Ericcio, la manière dont vous interprétez cette mort, que nous déplorons tous, semblerait faire peser sur la tête du duc mon maître... — Aviez-vous autre chose à me dire? interrompit la prisonnière d'un ton plein de dignité. — Oui, Madame, un conseil que je vous apporte de la part de votre époux. — Parlez.

Ericcio parut se recueillir un instant, puis il reprit :

— Vous savez, Madame, que la méchanceté n'a pas épargné mon noble maître... Entre autres calomnies, que l'on n'a pas craint de répandre sur son compte, il en est une qui l'affecte particulièrement. On a prétendu que le duc Visconti avait eu une fille naturelle de je ne sais quelle maîtresse napolitaine; on a dit que cette enfant, venue au monde en même temps que celle qu'il a plu au ciel de vous donner, Madame, lui avait été substituée pendant votre sommeil; que la fille légitime avait été emmenée, perdue dans quelque montagne de la Lombardie,

vrai et que son opinion est généralement partagée en Angleterre de même qu'en France.

La seule nouvelle réellement favorable aux armes anglaises est celle-ci : Le 89^e régiment est déjà arrivé du cap de Bonne-Espérance à Bombay, et a été aussitôt expédié à Desa, d'où il pourra se diriger sur divers points des provinces du nord-ouest, selon que l'exigeront les nécessités de la lutte. Au moment du départ de la malle, on attendait chaque jour un nouveau régiment, venant également du cap de Bonne-Espérance. On disait aussi que des corps de troupes considérables se dirigeaient de Calcutta à Allahabad. Ces renforts, envoyés aux troupes des généraux Outram et Havelock, paraissent avoir été fourrés par les troupes que lord Elgin avait ramenées de Chine. Lorsqu'on aura disposé dans l'Inde des troupes de la Chine et des régiments venus du cap de Bonne-Espérance, les derniers renforts, tirés de points plus rapprochés seront arrivés. Pour avoir ensuite de nouveaux secours, on devra attendre que les troupes expédiées d'Angleterre dans le cours de juillet dernier, à bord de navires à voiles, par la longue voie de mer, soient arrivées au terme de leur fatigant voyage. — Havas.

La *Presse* de Vienne, la *Gazette de Trieste* et une correspondance de Berlin annoncent qu'à la date du 2 octobre, lord Stratford de Redcliffe et M. le baron de Prokesch avaient adressé au Divan une protestation contre les élections qui viennent d'avoir lieu en Moldavie et en Valachie.

Ces feuilles, entrant dans le détail de ce qui se serait passé dans cette occasion, attribuent à M. de Thouvenel des démarches relatives à cet incident.

Nous croyons pouvoir assurer qu'aucune dépêche n'est parvenue de Constantinople à Paris de nature à confirmer cette prétendue nouvelle. Le fait de la réunion des Divans qui délibèrent en ce moment suffirait pour démontrer l'in vraisemblance du bruit qui s'est répandu à Vienne.

Notre correspondance de Constantinople, qui est postérieure au 2 octobre, ne fait point mention de la démarche que l'on prête aux ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre. (*Constitutionnel.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 12 octobre. — *Dépêches officielles.* — Le bateau à vapeur *Alma* a rencontré près Galle la *Penelope* et la *Cléopâtre* portant des troupes.

2,500 hommes de troupes doivent être arrivés à Maurice.

Le *Times* annonce qu'à la date du 20 septembre, Lucknow tenait toujours. La garnison saine et sauve avait fait une deuxième sortie couronnée par la victoire; elle a enlevé des vivres.

Le bruit courait que le Bhopal était en révolte. Le Begum demeurait fidèle.

Berlin, 12 octobre. — La santé du Roi a éprouvé une nouvelle amélioration. Les congestions deviennent de plus en plus rares. On espère que Sa Majesté se rétablira promptement. Le président du conseil est revenu ici.

Trieste, le 13 octobre. — Les nouvelles venues de Bombay sont du 17 septembre.

Le général Havelock avait chassé, le 15 août, les

rebelles de Bithoor où ils étaient fortement retranchés, puis il s'était retiré sur Cawnpore.

Les insurgés avaient livré une attaque furieuse contre Lucknow, et ils avaient été repoussés avec une grande perte. Il y avait eu de nouvelles insurrections de cipayes, à Ferozeepore, Peshawar, Neemuch, Bangulpore et Ghazeeepore; mais les rebelles avaient été partiellement désarmés.

Le général Nicholson, avait défait à Nujuffghur, le 26 août, les insurgés de Delhi, et leur avait pris 13 canons.

Les équipages de siège étaient attendus par les Anglais devant Delhi, le 1^{er} septembre. La petite force européenne d'Agra avait battu les insurgés à Allyghur. — Havas.

EXTÉRIEUR.

INDE. — L'*Ordre et la Liberté*, de Caen, publie la lettre suivante, où un missionnaire, le P. Baron, décrit ainsi la situation des Européens, et en particulier des catholiques dans l'Inde :

« Chittagoud, 10 août 1857.

» Depuis deux mois, les Indes Orientales sont devenues un foyer d'insurrection, de brigandage et de meurtre. Nous sommes exposés au plus terrible danger. Ce n'est plus, comme nous le pensions d'abord, un mécontentement partiel parmi quelques régiments de cipayes, c'est-à-dire de soldats du pays, payés par la Compagnie des Indes, mais c'est une guerre universelle qui comprend plus de trois cents lieues de pays. Les anciens rois de Delhi et d'Oude, avec un grand nombre de chefs, sont à la tête de cette révolution. Ils ne veulent rien moins que massacrer tous les Européens et rétablir le puissant empire du Mogol. Cette guerre est en même temps politique et religieuse : les mahométans veulent détruire le christianisme dans les Indes, et régner sur le pays. Maintenant plus de deux cent mille soldats sont révoltés; tous les prisonniers ont été déchainés pour aider à compléter plus promptement l'œuvre de destruction. Dans plus de soixante-dix villes importantes, les Anglais ont été égorgés, brûlés vifs, hachés par morceaux, enfermés dans des caisses qu'on a brûlées; d'autres ont eu les yeux arrachés ou enfoncés, le nez et les oreilles coupés; d'autres ont été sciés en deux. Tous les genres de tortures imaginables ont été mis en jeu. La semaine dernière, on a essayé de brûler les huttes. Les Européens sont jour et nuit sur le qui-vive. Le mois dernier, plus de cinq cents de mes catholiques ont eu une peur panique, et ont pris la fuite. Dans cent autres villes on en a fait autant. Des conjurations ont été découvertes; des millions de francs ont été sacrifiés pour payer les insurgés; des proclamations incendiaires ont été distribuées; partout on répète : Mort aux Européens!

» Si la Providence ne nous protège pas d'une manière spéciale, sans aucun doute, nous sommes perdus. Nous sommes ici seulement douze cents chrétiens contre plus de deux millions de mahométans, qui n'attendent qu'un signal pour nous massacrer. Que pourrions-nous faire, sinon nous résigner à la mort?

» Voilà l'affreuse situation dans laquelle nous nous trouvons. »

et... — Et l'on n'a pas craint d'ajouter, n'est-ce pas, dit la duchesse, dont le visage exprimait la plus violente indignation, qu'un certain Ericcio était l'agent choisi par le duc pour accomplir ce crime odieux? — On a dit cela, en effet, répondit Ericcio avec le plus grand calme. — Et comme il fallait que ce secret mourût avec celui qui le possédait; comme d'un autre côté le duc Visconti voulait se défaire de celle qu'il n'avait épousée que pour les fiels nombreux qu'elle lui apportait en mariage, on saisit, il y a huit jours, le moment où Michèle Orombelli, poussé par le remords, venait, après quinze ans d'hésitation et d'angoisses, me révéler l'épouvantable forfait dont vous l'aviez rendu complice, et l'on nous arrêta tous deux comme coupables d'adultère. Voilà ce que la calomnie a osé inventer, n'est-ce pas signor Ericcio?

La duchesse se leva à ces mots, et jeta sur le secrétaire un regard foudroyant. — C'est bien cela, Madame, répondit effrontément Ericcio de sa voix nette et cadencée.

— Et maintenant, reprit la duchesse, voulez-vous que je vous dise pourquoi vous êtes ici?

Ericcio s'inclina en silence.

— Vous êtes ici, seigneur Ericcio, parce que le duc Visconti, votre noble maître, a peur de mes dernières paroles. Vous assistiez hier à ma condamnation, et vous savez ce qui s'y est passé. Mes juges m'ayant demandé si je n'avais rien à ajouter pour ma défense, je leur ai répondu que je n'avais rien à dire devant des bourreaux,

mais que je parlerais au peuple; et votre noble maître sait bien ce que je lui dirai, au peuple! il sait bien que je lui dévoilerai le crime infâme par lequel ma fille m'a été ravie, et il sait aussi que le peuple croira aux paroles d'une femme prête à paraître devant Dieu. — Vous avez raison, Madame; voilà précisément l'éclat fâcheux que le duc redoute, et c'est pour cela qu'il m'a envoyé vers vous; il espère que, revenue par la réflexion à de meilleures pensées, vous vous garderez de mettre vos menaces à exécution.

Un sourire suprême de dédain passa sur les lèvres de la duchesse.

— Et par quel moyen le duc Visconti pense-t-il me contraindre au silence? demanda-t-elle; a-t-il le secret de faire mourir deux fois les gens? Malheureusement non. Il a la torture, il est vrai, la torture, qui a fait avouer au pauvre Michèle Orombelli un crime dont il était innocent; mais mon noble époux a mis mon courage à l'épreuve, dit-elle en montrant ses poignets enveloppés de linges sanglants, et il sait maintenant qu'il n'est pas de souffrance si atroce dont ne puisse triompher ma volonté. — Hélas! dit Ericcio, vous prêtez à mon maître des intentions qui sont loin de sa pensée. C'est à votre raison seule qu'on s'adresse, Madame, et votre époux est convaincu que vous vous rendrez aux considérations que je vais vous soumettre. — Voyons, dit Béatrix avec un sourire d'incrédulité.

FAITS DIVERS.

L'*Armoricaïn* nous donne le récit des désastres causés par la tempête qui règne depuis deux jours à Brest. Les jardins ont été saccagés, des arbres brisés. Le vapen de Châteaulin a été poussé par la marée dans le chenal de Landerneau et a été contraint de se réfugier dans le port; un petit yacht a sombré; un garde-pêche a été poussé sur la barre de Portstrem, entraînant son corps-mort; enfin on parle de deux navires, dont un trois-mâts anglais, qui seraient perdus à l'entrée de la rade.

— On écrit de La Turballe, le 8 octobre, à l'*Union Bretonne* :

« Depuis hier soir nous avons une tempête épouvantable, la mer est affreuse, et il y a déjà, dans le grand port, 17 chaloupes de pêche à la côte, dont la plus grande partie est dans un pitoyable état. Si le temps continue encore, il est certain qu'il n'en restera pas une. Tous les hommes sont exténués et bien découragés à juste titre. Ces malheureux comptent déjà pour plus de dix mille francs de perte, ce qui est énorme pour eux. Le vent a été tellement fort, que les vitres n'ont pu résister, ainsi que les toitures. Je vous donnerai des détails demain. Le courrier part. »

— On lit dans l'*Union du Mans* :

La bourrasque de mercredi s'est fait violemment sentir dans notre ville. Vers dix heures du soir, la rue Dumas a failli être saccagée; le vent s'était enrouffé dans les ailes des hautes maisons qui donnent sur la place des Halles, en un instant carreaux de vitres, lanternes et ardoises ont volé en éclats. Deux passants ont été renversés et l'un d'eux a été littéralement porté, sans toucher terre, à 10 mètres de distance. Les volets d'une boutique d'orfèvre ont été enlevés comme des feuilles de papier et sont allés se briser sur le pavé au delà de la rue Saint-Martin.

— Nous lisons dans le journal de la Flèche, 8 octobre :

Un grand malheur, qui du reste pourrait se voir plus souvent, vient d'arriver sur la route qui conduit de la ville à la propriété des Plantes. Un jeune garçon de 8 ans et demi, en pension chez les époux Brûre, s'est avisé de monter derrière une voiture bourgeoise qui roulait sans doute avec plus ou moins de rapidité. Les pieds de l'enfant ayant glissé, il est tombé de manière à ce que sa jambe droite s'étant engagée entre les rais de l'une des roues, ce membre a été arraché dans l'articulation du genou et est resté sur place. L'enfant a été immédiatement visité par MM. Chamaillard et Degaille, qui l'ont fait transporter de suite à l'Hôpital, où on lui a pratiqué l'amputation de la cuisse, comme le seul remède à un pareil désordre.

— Pendant trois jours, le 6, le 7 et le 8 octobre, nous avons éprouvé la plus violente des tempêtes, dit l'*Echo rochelais*. A un vent déchainé et à des averses torrentielles se mêlaient les éclairs et les éclats de la foudre. C'est surtout dans la nuit de lundi à mardi que la fureur de l'ouragan s'est fait sentir.

La gare de notre chemin de fer a subi quelques dommages; des vitrages ont été brisés et emportés, des plombs de châssis tordus par la force du vent,

— « La duchesse a pu faillir, et mon devoir est de sévir contre elle, » m'a dit tout à l'heure le duc; « mais je me plais à le reconnaître, c'est une femme pieuse, et je suis convaincu qu'elle ne voudra pas charger sa conscience d'un meurtre ou d'un mensonge. »

— Un meurtre ou un mensonge! s'écria la duchesse en regardant attentivement Ericcio, où voulez-vous en venir?

— « Or, » c'est toujours le duc qui parle, « de deux choses l'une, ou le crime dont m'accuse la duchesse est faux, et en portant cette accusation devant le peuple, elle commet un indigne mensonge; ou il est réel, et dans ce cas, l'intérêt même de mon peuple, pour lequel cette fille légitime pourrait devenir une cause de guerre civile, me forcerait à un sacrifice horrible, mais indispensable. »

— Il tuerait sa fille! s'écria la duchesse, dont les traits devinrent blancs comme un suaire. Non! cela ne peut être! la bouche d'un père n'a pu proférer un tel blasphème!

— « Un prince, » a ajouté mon noble maître, « doit sacrifier à son peuple jusqu'à ses affections les plus chères. » La duchesse Béatrix resta longtemps silencieuse, plongée dans une morne stupeur.

Ericcio lui jeta à la dérobée un regard, où malgré sa profonde dissimulation, étincelait l'orgueil du triomphe.

(La suite au prochain numéro.)

qui s'engouffrait et tourbillonnait, avec un bruit horrible, sous le faite de l'édifice encore inachevé.

Le service maritime a dû faire prendre les mesures nécessaires pour éviter des avaries aux nombreux navires qui se trouvaient amarrés dans le bassin et dans le port de La Rochelle.

Déjà l'on signale, sans indication de nom, un grand trois-mâts qui se serait brisé sur les côtes d'Oleron. A l'exception d'un homme, l'équipage a pu se sauver.

La chaloupe *le Jeune-Ernest* s'est perdue corps et biens. Le 7, vers quatre heures du soir, cette chaloupe fut aperçue, luttant contre une horrible bourrasque et une mer démontée, dans le sud-ouest du port de Saint-Gilles, non loin du rocher de Pilours. La marine fit inutilement tout ce qu'elle put pour lui venir en aide. Lorsqu'à la suite d'un grain, une courte éclaircie permit de reconnaître plus distinctement les objets, tout avait disparu. Le lendemain, à sept heures du matin, on la rencontrait sur la côte de la commune de Bretignolles. Son avant était enlevé, son arrière, quoique tenant encore, était défoncé de toutes parts, et c'est sur l'un de ses débris qu'on a lu le nom du *Jeune-Ernest*. Cette embarcation, à son départ de La Rochelle, avait trois hommes à bord, le patron Planty, le matelot Quintard et un mousse nommé Simon. Tous trois ont infailliblement péri dans les flots, et l'on s'attendait à voir la mer rejeter leurs cadavres sur le rivage. L'infortuné Planty laisse une femme et six enfants, dont l'aîné n'a pas dix ans; Quintard était nouvellement marié.

— La voiture de Rennes à Redon, qui est partie mardi soir, a versé près d'Allérac. Les chevaux ont été effrayés par un loup qui venait de traverser la route; on par une charette qui était arrêtée. Les voyageurs en ont été quittes pour quelques contusions et une heure de retard. (*Journal de Rennes.*)

Pour les faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 13 octobre. — Une dépêche officielle annonce que 1,270 hommes de troupes se trouvaient le 4 septembre à Allahabad, 600 hommes d'infanterie avec une batterie, avaient été immédiatement dirigés sur Cawnpore, dans le but de rencontrer le général Havelock. Le général Outram suivait cette colonne.

Le 12 septembre, des renforts venant du Punjab sont arrivés à Delhi. On y attendait de Cachemire 2,600 hommes. Les assiégés étaient en bonne santé et abondamment pourvus de provisions. — Havas.

Marseille, 14 octobre. — La malle de Calcutta arrive avec les nouvelles suivantes du 8 septembre :

« Le *Journal militaire* combat le projet d'évacuer Dinapore et Fatna comme fatal, parce qu'il livrerait le cours du Gange à l'ennemi.

« Les eaux du Gange et du Jumnah sont plus hautes que jamais. Les pluies excessives rendent la marche des troupes fort difficile.

« L'ennemi s'est retranché devant Cawnpore sur les bords de la rivière.

« Cawnpore et Lucknow sont approvisionnés pour un mois.

« A Agra, le dépôt d'opium a été fortifié et a reçu des troupes et des canons.

« On a répandu le bruit de dissensions survenues parmi les assiégés de Delhi.

« Le gouverneur de Calcutta avait permis aux processions de fêter le Moharrem, mais l'attitude des mahométans a été tellement provoquante qu'il a fallu déployer les troupes volontaires et mettre des pièces de canon sur les places publiques.

« Les lettres de commerce se plaignent aussi bien de

l'insuffisance des renforts que de la lenteur que mettent ces renforts à arriver. Cependant, elles manifestent l'espoir que les dernières nouvelles ont révélé le danger à l'Angleterre et lui ont inspiré l'énergie nécessaire pour arrêter une révolution populaire. Les lettres des officiers flétrissent la lâcheté de six mille auxiliaires mis en fuite, près de Dinapore, par 1,500 insurgés. On blâme le recrutement des Ameeris qui est considéré comme dangereux. — La malle de Bombay est attendue. » — Havas.

Des renseignements particuliers qui nous parviennent de Berlin, à l'instant, affirment que malgré le mieux apparent du roi de Prusse dont parlent les bulletins officiels reproduits par les dépêches télégraphiques, l'état de santé de ce souverain devient de plus en plus grave. — Havas.

AVIS.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 14.

Traverse de Coutures.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à la construction de la route départementale, n° 14, sur le territoire de la commune de Coutures, savoir :

1° Du sieur Thibault, Laurent, cultivateur, demeurant à Coutures, quatre parcelles de terre, bois et vigne, situées au canton de la Placière, section C, n°s 2,074, 2,075, 2,079 et 2,080, du plan cadastral, contenant ensemble 18 ares 41 centiares, estimés..... 817 f. 70 c.

2° Des sieur et dame Benoist, Charles, cultivateur, et Marie Chauveau, son épouse, demeurant ensemble à Coutures, trois parcelles de terre, situées aux lieux nommés : la Mare-Subileau, la Placière et le Bois-du-Breil, sections B et C, n°s 506, 1,940 et 1,941, 81 du plan cadastral, contenant ensemble 16 ares 54 centiares, estimés... 543 f. 36 c.

Pour dommages causés aux récoltes. 29 »

Total 572 f. 36 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 12 octobre 1857.

Le Sous-Préfet,

(570) V^o O'NEILL DE TYRONE.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 1^{er} au 7 octobre.

La liquidation a été l'intérêt et l'événement de cette semaine. Après la transformation rapide que la Bourse a subie, après les agitations violentes qui ont signalé la dernière quinzaine de septembre, on n'aurait pas été étonné d'assister à une liquidation orageuse et difficile. Il semblait que la spéculation, engagée profondément à la baisse, ne pût pas se retourner brusquement sans entraîner une révolution désastreuse, sans causer de profondes perturbations. La fin du mois est arrivée, la terrible échéance est passée, sans que ces craintes, raisonnables d'ailleurs, se soient trouvées justifiées. Nous n'avons eu ni cette exagération de hausse qui était à

redouter dans le cas où le découvert aurait été surpris par un mouvement trop rapide; ni cet excès de baisse que les vendeurs, si leurs efforts avaient réussi, n'auraient pas manqué de déchaîner sur la place.

Si la liquidation gardait une surprise à quelques spéculateurs, c'est à ceux qui s'attendaient à de violentes péripéties. Son caractère a été au contraire la sagesse et la modération; nous avons eu un report de 50 à 57 centimes sur la rente, mais beaucoup plus faible sur les chemins, dont quelques-uns se sont même reportés au pair.

Cette différence dans le taux du report établissait une distinction bien tranchée entre les deux marchés de la rente et des chemins. Elle indiquait la persistance du découvert sur les chemins, et un moyen de spéculation à la hausse sur la rente 5 p. 100.

Depuis la liquidation, l'aspect des choses a beaucoup changé. Jusqu'à lundi, le marché a été excessivement ferme, les chemins, restés un peu en arrière du mouvement ascensionnel, avaient fini par prendre un essor vigoureux; mais à partir de lundi, l'élan des acheteurs s'est considérablement ralenti, et les demandes ont fait place aux réalisations. Une réaction assez vive s'en est suivie; le 5 p. 100, de 68 65 est retombé au dessous de 68 fr.; les chemins ont fléchi de 50 à 40 fr. sur leurs plus hauts cours. Il faut en excepter les actions des Ardennes, qui sont toujours recherchées de 490 à 500. Combien de temps durera cette halte dans la hausse? Il n'est pas probable qu'elle se prolonge au-delà du délai nécessaire pour le classement des titres qui sont devenus flottants à la suite de la liquidation. Son issue n'inspire pas d'inquiétudes.

Un mot, maintenant, du marché industriel. Il est retombé dans un état de lourdeur facile à concevoir, en présence de la réaction de la rente et des chemins. Cependant les valeurs qui sont en possession de l'estime publique, continuent à donner lieu à des transactions suivies.

Il se présente depuis plusieurs jours quelques demandes sur les actions de la caisse Prost, qui ont repris de 280 à 300. Il paraît que cette caisse est sur le point de se fusionner avec le Crédit mobilier portugais, qui possède un capital important et entièrement disponible. Cette question de fusion doit être décidée dans l'assemblée générale de la Compagnie des caisses d'escompte, qui est indiquée pour le 27 octobre.

La Compagnie marbrière du Maine a vu ses titres se relever de 40 à 60 fr. La Caisse centrale de l'Industrie est toujours ferme à 140.

La Compagnie du Gaz, dont les actionnaires comptent sur un revenu de 8 0/0, est une des meilleures valeurs de placement dans les circonstances présentes.

On s'occupe beaucoup du Comptoir des capitaux unis (Caisse du crédit public), qui attire l'attention par le revenu élevé qu'il distribue à ses actionnaires pour le trimestre de septembre. On sait que ce dividende s'élève à 5 60 pour 100, soit 22 2/3 par an, résultant en partie des intérêts considérables de cette caisse dans les mines d'or d'Avoda.

La Caisse commune créée par le Comptoir et Moniteur de la Bourse (4^e année), distribue aussi pour le trimestre écoulé un dividende de 6 pour 100 qui, avec les dividendes des précédents trimestres, constitue un revenu de plus de 54 pour 100 par an. Ce brillant résultat, obtenu dans des temps difficiles, donne une idée de la puissance des capitaux associés. La clôture de la souscription est fixée au 10 courant, et au 15 pour les départements. — A. Duport.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 13 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 66 70
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 90 75.

BOURSE DU 14 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 66 90.
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 90 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

PRISONS DÉPARTEMENTALES.

AVIS.

Le Préfet du Finistère, Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

Donne avis que, le vendredi 23 octobre prochain, à une heure précise après midi, il sera procédé par lui, en conseil de préfecture et en présence du Directeur des prisons du département, dans une des salles de l'hôtel, à l'adjudication au rabais des Fournitures à faire aux Maisons d'Arrêt, de Justice et de Correction, et aux Dépôts de Sûreté du Finistère, pour trois années, qui commenceront le 1^{er} janvier 1858.

Les soumissionnaires s'engageront à se charger de ladite entreprise aux clauses et aux conditions contenues dans le cahier des charges, dont ils pourront prendre connaissance à la

Préfecture (division des Finances) et dans les bureaux des Sous-Préfectures de Brest, Morlaix, Châteaulin et Quimperlé, les jours non fériés, de 9 à 4 heures, et au ministère de l'intérieur, 2^e bureau, division des Prisons.

Pour sûreté de ses engagements, l'adjudicataire devra fournir une caution solidaire et reconnue valable, ou, s'il le préfère, un cautionnement de six mille francs, en espèces et en rentes sur l'État.

Le cautionnement dont il s'agit devra être réalisé immédiatement après l'approbation de l'adjudication.

Aussitôt l'adjudication prononcée, l'entrepreneur adjudicataire sera tenu de verser le montant des frais auxquels elle donnera lieu.

L'adjudication ne sera définitive qu'après avoir été approuvée par S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms, qualité, domicile) m'engage envers l'État à

me charger de l'Entreprise générale des fournitures à faire aux Maisons d'Arrêt, de Justice et de Correction et aux Dépôts de Sûreté du Finistère, pour un prix unique de (en toutes lettres) par journée de détenu.

Je m'oblige en outre à me conformer en tous points aux clauses et conditions énoncées au cahier des charges, dont je déclare avoir pris connaissance.

Quimper, le octobre 1857.
(568) (Signature)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 18 octobre 1857, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans les magasins de feu M. Charton, marchand re-

vendeur à Saumur, rue St-Nicolas, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier et les marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, quantité de draps, serviettes, essuie-mains, nappes, effets, fauteuils Voltaire et Louis XV, secrétaires, commodes, glaces, pendules, canapés, causeuses, piano, guéridons, flambeaux, chaises, tables, armoires, table de salle à manger de 30 couverts, selles anglaises, brides, bridons, sabres, épauettes, quantité de jolis dessins et gravures encadrés, statuettes, garnitures de cheminées, établis et outils de menuisier, deux charrettes à bras, madriers, planches, chevrons, un grand hangar couvert en planches et la maçonnerie, bascule, plusieurs fléaux et balances, mesures, quantité de poids en fonte, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE*à l'amiable,*

Au château de Brézé,
Le dimanche 25 octobre 1857, à deux
heures après-midi.

BEAUX CHÊNES**ET PEUPLIERS,**

Dépendant de la terre de Brézé,

Et les Coupes de bois-taillis,

Ci-après désignées.

1° La coupe du Bois Jamin, située
commune de Brézé, contenant 28 hec-
tares 50 ares.

2° La coupe de la Basse-Grève, éga-
lement commune de Brézé, y compris
le jeune semis de la Batte-Mouron,
contenant 14 hectares 27 ares 6 cen-
tiares.

3° La coupe du bois de la Roche,
située commune de Saint-Cyr, conte-
nant 4 hectares 85 ares 19 centiares.

4° Cent sept pieds de chênes, numé-
rotés et marqués au chiffre D. B., si-
tués dans la coupe des Potirons, com-
mune de Brézé.

5° Cinquante-trois pieds de chênes,
numérotés et marqués au chiffre D. B.,
situés dans la coupe de la Cassomère,
commune de Chacé.

6° Cent quarante quatre peupliers,
numérotés et marqués au chiffre D. B.,
situés dans le marais de la Chalandrier,
commune de Brézé.

7° Deux cent quatre peupliers, nu-
mérotés et marqués au chiffre D. B.,
situés dans le petit marais de Baffoux,
commune de Brézé.

S'adresser, pour voir ces différentes
ventes, aux gardes de la Terre de
Brézé, et, pour traiter, le jour de la
vente, à M. VOLLANT, régisseur. (550)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie petite MAISON, avec jardin,
garni d'arbres fruitiers, située près le
bureau d'octroi de Notre-Dame.

S'adresser à M. SIMON, cordonnier,
place de la Bilange. (566)

A VENDRE**UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,**

Située à Munet, appartenant à M.
Sallé.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (567)

Etude de M^e LEROUX, notaire
à Saumur.

*On demande à emprunter***250,000 FRANCS,**

A 5 pour cent, d'une ou de plusieurs
personnes, et par première hypothè-
que, sur une propriété qui consiste
en : 1° 15 fermes contenant 1.400 hec-
tares, d'un produit de 23,000 fr., nets
d'impôts ; 2° 300 hectares de bois-
taillis. (556)

MAISON*Située rue Beaurepaire,*

Anciennement occupée par M^{me} veuve
Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de Fos-
LETHEUILLE, ou à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (236)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à
Saumur, rue Cendrière, n° 8, est
transférée même rue, n° 3. (379)

VINAIGRE MÉDICINAL aromatique
pour la toi-
lette et les bains. Propriété d'Andrieux-
Barrie et Langlane, successeurs de Mi-
gnot, parfumeur, rue Vivienne, 190,
Paris.

Dépôt chez M. AVRILLON, parf-
umeur à Saumur, et chez tous les prin-
cipaux coiffeur de la France et de l'é-
tranger. (495)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.
S'adresser à M. LECOY. (190)

A VENDRE

Pour 2,000 francs, 42 ares de terre
labourable, affiés de rangées de vigne,
situés commune de Saint-Lambert,
canton du Chapeau, au lieu appelé
l'Ouche-de-la-Claie.

S'adresser à M. DAVEAU, miroitier,
rue du Puits-Neuf, à Saumur. (560)

A VENDRE**UNE MAISON,**

Sise à Saumur, rue Beaurepaire,
n° 33, faisant actuellement l'objet de
deux locations.

S'adresser à M. CORMERY, rue du
Collège, 18, à Saumur. (544)

A CÉDER*Pour cause de santé,*

De suite ou pour la Toussaint
prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un
chef-lieu d'arrondissement du dépar-
tement.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin,
située au Chapeau.

S'adresser à M. Ménoré. (543)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

EXPOSITION
UNIVERSELLE
1855

CONSERVATEUR DENTAIRE
EAU DE PHILIPPE

PRIX
2 fr. 50 le flacon.
1 fr. 50 le 1/2 fl.

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Méde-
cins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête
la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gen-
cives, détruit la fétidité de l'haleine. **Parfum délicieux.** —
Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 125, à Paris. (Déposé.)
Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff.-parf., rue d'Orléans.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et
les faire pousser en très-peu de temps,

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE

pour blanchir et adoucir le teint et ef-
facier les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE
nouvelle Pâte pour adoucir la peau et
prévenir les gerçures.

VIOLETTE DE VIOLETTE
pour faire briller les cheveux et les
rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR
à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN
ET **EAU DE VERVEINE DES INDES**

SAVONS { aux fleurs de Magnolia,
aux fleurs de Pécher,
et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

NOUVEAUTÉS

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, à Saumur.

ARTICLES POUR MARIAGE.

Tous les assortiments de cette maison sont doubles de ce qu'ils étaient les années précédentes.

Choix immense de HAUTE NOUVEAUTÉ pour ROBES,
de CHALES tapis, rayés, stellas, algériens, mouzaïa.

ROBES à quilles, VELOURS de laine, DRAP ottoman, etc., etc.

CHALES STELLAS, fond cachemire, bordurés brochées,
depuis 18 fr. — 100 modèles nouveaux de CONFECTIONS
pour dames; TALMAS ÉDREDON, depuis 6 fr.

DRAPERIES

DE TOUTES LES FABRIQUES.

Étoffes spéciales pour Paletots, Raglans, Cabans, Pantalons,
Capots, et vêtements de dames et enfants.

Grand assortiment

DE TOILES FIL

Vendues bien au-dessous du cours.

On envoie des échantillons de tous les articles.

50 pièces toiles pour torchons, garanties tout fil, 50 cent.
Toiles 2/3 pour chemises, garanties tout fil, 85 c., 95 c.
et 1 fr.

Toiles 4/4 pour draps, garanties tout fil, 1 fr. 20 c.

CONFECTION ET RÉPARATION

DE FOURRURES,

MANCHONS, PALATINES, BERTHES ET MANCHETTES

De toutes les fourrures connues.

Manchons pour dames depuis 6 fr.

Manchons pour enfants depuis 1 fr. 95 c.

PARURES EUGÉNIE depuis 12 fr. 75 c.

(561)